

Jean-Claude Ducotterd a disparu la semaine dernière. Il a été repéré dans le canton d'Uri, essayant de se pendre sur la place de la gare. Si les touristes qui s'y trouvaient n'avaient pas réagi, Jean-Claude, âgé de 18 ans, ne serait plus de ce monde. Après avoir été sauvé, il a disparu dans la nuit sombre.

Comme j'habite Fribourg, il me faut partir tout de suite pour rejoindre rapidement le canton d'Uri. Arrivé là-bas, la première chose à constater est que la police fait bien son travail. Mais la nuit est là et le brouillard également ! Même la lumière des lampes de poche ne se voit pas à plus de trois mètres. A 22h trente, personne n'a encore découvert le jeune homme. Un agriculteur annonce avoir vu quelqu'un couché sur la voie ferrée entre Altdorf et Erstfeld. Apeuré, l'homme a appelé la police qui ordonne à tous les trains qui doivent passer par cette voie de s'arrêter. Une dizaine de policiers longe la voie ferrée. A minuit les gendarmes sont de retour mais n'ont pas trouvé le jeune homme. Les trains ont à nouveau l'autorisation de rouler, à vitesse limitée, et les conducteurs doivent bien observer les rails. Il est une heure trente quand le téléphone d'un policier sonne. Après une minute de parlote, ce dernier raccroche et hurle : « Le train numéro deux a repéré Jean-Claude et a juste pu l'éviter ! Le jeune homme a cependant été blessé aux jambes et aux bras, il n'a donc pas pu s'enfuir très loin ! L'ambulance est déjà en route. »

Moi Tobie j'ai pris ma voiture et foncé sur le lieu de l'accident. J'y ai trouvé l'ambulance et Jean-Claude, debout. Plus de peur que de mal : à peine quelques égratignures. A trois heures du matin, après avoir convaincu la police de me laisser faire, j'embarque Jean-Claude dans ma voiture et nous roulons vers Fribourg. A 4 heures, nous sommes assis dans mon bureau. Une heure plus tard, Jean-Claude en ressort tout joyeux et ne souhaite plus qu'une chose : retrouver du travail. Les parents du jeune homme pleurent de joie en retrouvant leurs fils.

Vous vous demandez comment j'ai réalisé cet exploit ? Et bien... C'est une bonne question. Mais voyez-vous, la police de l'âme ne révèle jamais ses secrets.

Jean-Philippe et Damien 6P